

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Membres :

En exercice : 19
Quorum : 9
Présents : 17
Pouvoirs : 0

Date de convocation :

1er avril 2022

Date d'affichage :

12 avril 2022

Séance du 6 avril 2022

L'an deux mille vingt-deux, le six avril à 19 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Sonia VALLET, Maire.

Présents : Sonia VALLET, Florence THULLIER, Abdallah MOHAMMED, Virginie HENNING, Xavier HALUT, Bernard BARELLE, Louis BENOIST, François BONTE, Claudette LASSELIN, Christian POIRET, Christine LUCIDARME, Catherine MILCENT-VION, Fabrice DERON, Dominique LAGANA, Bruno BOITEL, Chloé TAILLART.

Excusé : Fabien POIRET présent à partir de 20H20 (à partir du point 6) pouvoir à Sonia VALLET

Secrétaire de séance : Chloé TAILLART

Également présents : Thierry DEHOURS, Bruno TOURNAY

Subventions 2022 :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré – Mme Vallet ne participant pas à la délibération relative à la subvention à l'association Les baskets Lauwinoises – décide à l'unanimité d'attribuer les subventions suivantes pour l'année 2022 :

- Alcool Assistance Nord	200,00 €
- Amicale du Personnel	6 000,00 €
- Atelier des Couleurs	600,00 €
- Au Gré du Patch et du Boutis	400,00 €
- Baskets Lauwinoises	700,00 €
- Cyclo-Club de Cuincy-Lauwin-Planque	1 000,00 €
- Danse Lauwinoise	500,00 €
- FNACA	300,00 €
- Gymnastique d'entretien	700,00 €
- La Clef des Chants	1 000,00 €
- Les Filets d'Argent	1 100,00 €
- Les Monstres Planqués	350,00 €
- Les Mouvements du bien être	250,00 €
- Les Petits Cartables	1 500,00 €
- Love Art Planque	350,00 €
- Pot 'Agés	450,00 €
- Société de chasse	350,00 €
- Swing	1 300,00 €
- Un certain Richard BLOT	200,00 €
- Le Souvenir Français	200,00 €
- La Prévention Routière	200,00 €
- Association des Paralysés de France	200,00 €
- CCAS	40 000,00 €
- Ecole	125,00 €
- Total des subventions :	
Article 657361-école :	125,00 €
Article 657362-CCAS :	40 000,00 €
Article 6574-associations :	17 850,00 €
<i>Réserve disponible 2022 au compte 6574</i>	2 150,00 €

Les crédits sont prévus au budget, aux comptes 657361 pour la caisse de l'école, 657362 pour le CCAS et 6574 pour les associations.

Délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Sonia VALLET,
Maire de Lauwin-Planque